

# l'essentiel

## Le Taillan bannit les camions

**CIRCULATION** Faute de déviation, le maire du Taillan vient de soumettre au préfet un arrêté interdisant la circulation des poids lourds sur tout son territoire

JEAN-MICHEL LEBLANC  
jean.michel.leblanc@sudouest.fr

**A**gnès Versepuy, le maire du Taillan-Médoc, a décidé de prendre les choses en main. Elle vient d'envoyer à la préfecture un projet d'arrêté municipal portant sur l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur le territoire de sa commune. « La coupe est pleine ! » s'exclame-t-elle. L'objet de son inspiration est la déviation du Taillan. Ou plutôt la non-déviation. Dans les cartons depuis trente-cinq ans, le projet n'a toujours pas vu le jour et rien ne dit que ce sera pour bientôt.

Les travaux ont été mis en veille depuis que la Sepanso (Société d'agencement de la nature dans le Sud-Ouest) a remporté une première bataille juridique, cassant deux arrêtés préfectoraux. L'État et le Département vont revoir leur copie pour obtenir une dérogation d'autorisation de destruction d'espèces protégées (en l'occurrence un papillon rarissime).

**Entre le marais et l'incivisme**  
« Je suis allé voir la Sepanso, explique Agnès Versepuy, et j'ai bien compris que rien ne prouve que les défenseurs du projet de déviation auront gain de cause, il ne faut pas sous-estimer l'importance écologique de ce secteur. L'itinéraire prévu est combattu depuis toujours par ceux qui veulent protéger l'environnement. En quarante ans, on n'a pu en trouver un autre et cela fera vingt ans que la déviation serait en service. Alors que là, on s'entête et on a déjà défriché, construit un pont, peut-être pour rien

je n'espère qu'une chose, c'est que la raison l'emporte sur la politique. »

Seuls concernés par le trafic, mais non impliqués juridiquement dans le dossier, les Taillanais ont le sentiment « de se retrouver coincés entre le marteau et l'enclume ». Agnès Versepuy est certaine d'avoir, au moins sur ce sujet, le soutien de 100 % de la population qui, subit quotidiennement 1 500 camions. Le problème ne concerne pas uniquement la D1 (route de Souillac) mais aussi les secteurs résidentiels car les automobilistes empruntent également des itinéraires détournés pour éviter les bouchons.

**Image de marque dégradée**  
« Il est de ma responsabilité d'ajouter», dit-elle. La route passe devant un groupe scolaire (NDEP, 380 élèves), je ne veux pas qu'un jour un enfant soit accroché par un camion. »

Au-delà de la sécurité, il y a également la pollution et la municipalité veut...

Pour mettre gentiment la pression, une Journée sans voiture sera lancée au Taillan-Médoc

de passage ; les clients potentiels des commerçants qui n'ont aucune envie de s'enliser mais plutôt de fuir au plus vite ce goulot d'étranglement ; un niveau sonore



1 500 camions en moins chaque jour permettront de sécuriser un peu mieux le centre-ville du Taillan. (JOHANNES THIBAUD)

proche de l'insupportable. Le tout entraînant une forte dégradation de l'image de marque du Taillan-Médoc. Autant de « troubles réels » le tranquillité commune et qui contribuent à aggraver l'accidentologie », note Agnès Versepuy dans la lettre d'accompagnement envoyée avec le projet d'arrêté.

Interdire les poids lourds ne sera pas la panacée. Cela ne gomme pas les 20 000 voitures qui par-

sent chaque jour devant la mairie. La future déviation non plus, car les automobilistes ne seront guère tentés de se diriger vers une D225 aujourd'hui, déjà saturée aux heures de pointe.

« Mais interdire les camions est une première étape, nécessaire, indispensable », souligne Agnès Versepuy. Le deuxième étage de la finée étant pour le maire la mise à deux fois deux voies de la D225, depuis la

sortie 8 de la rocade, au moins jusqu'à Saint-Aubin-de-Médoc. « Depuis trop longtemps, rien n'a été fait pour sécuriser la route de Souillac, car on affirmait que la déviation réglerait tous les problèmes. On ne peut plus attendre pour assurer la sécurité des Taillanais. »

**Itinéraire de délestage**  
L'arrêté risque de faire tousser le préfet mais également le président du Département lorsqu'il s'agira d'écarter la mise en place d'un itinéraire de délestage pour les poids

lourds. Agnès Versepuy ne s'en lave pas les mains, mais elle ne peut que constater que cette partie du dossier n'est pas de compétence communale.

Histoire de mettre gentiment la pression, le maire va profiter des deux mois légaux de réflexion avant que le préfet prenne sa décision pour organiser au Taillan-Médoc une Journée sans voitures. La pique-nique sera organisée sur la route de Souillac et cette manifestation devrait être très largement populaire.

LABORATOIRE de BIOLOGIE MEDICALE





# APPEL À LA MOBILISATION

Dans l'attente du retour de la Préfecture concernant le projet d'arrêté municipal, la Ville organise le **DIMANCHE 4 DÉCEMBRE PROCHAIN À PARTIR DE 11H UN GRAND RASSEMBLEMENT SUR L'AVENUE DE SOULAC.**

Pour l'occasion, elle sera interdite à la circulation. J'invite tous les Taillannais à nous rejoindre pour manifester leur exaspération et leur volonté de voir un trafic routier enfin apaisé. Cette journée sans voitures et sans camions sera l'opportunité de rassembler l'ensemble des Taillannais, les associations, les commerçants, les entreprises, mais aussi, au-delà, l'ensemble des Maires du Médoc également impactés par une circulation devenue problématique sur cet axe taillannais.

Cette manifestation, se déroulera sous la forme d'un pique-nique convivial avec des animations et la venue de Food Trucks (commerçants ambulants).

**Agnès Versepuy**



L'objectif de la déviation est de désaturer le centre du Taillan-Médoc — S.ORTOLA/20MINUTES

**CIRCULATION**

## Bordeaux: Le Taillan veut interdire les poids-lourds sur sa commune

MIS À JOUR LE 13/10/16 À 17H00

**Environ 2.000 camions traversent chaque jour la ville, point d'entrée de la métropole de Bordeaux pour les habitants du Médoc...**

C'est l'un des gros points noirs routiers de l'agglomération bordelaise. La départementale 1215, plus souvent appelée route de Soulac, qui traverse tout en longueur la commune du Taillan-Médoc, est le passage quasiment obligé entre le Médoc et la métropole de Bordeaux. Empruntée chaque jour par 20.000 voitures et 1.500 à 2.000 camions, elle est aujourd'hui saturée. Aux heures de pointe, il faut une demi-heure pour traverser la commune.

« Nous sommes étouffés » clame le maire du Taillan, Agnès Versepuy. L'élue a envoyé en début de semaine à la préfecture un projet d'arrêté d'interdiction de circulation aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes. La préfecture indique avoir bien reçu le courrier, mais ne peut en dire plus sur les suites qu'elle y donnera. Le préfet a deux mois pour y répondre.

### Le projet de déviation au point mort

Un projet de déviation du Taillan est dans les tuyaux depuis plus de trente ans. Il y a deux ans, il semblait que ce dossier allait enfin sortir de terre. Mais le tracé traversant une zone environnementale sensible, la Sepanso (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) a fait casser deux arrêtés préfectoraux.

Résultat : les travaux se sont arrêtés après la phase de défrichage. « Je crois encore à cette déviation, assure Agnès Versepuy, le conseil départemental a une réelle volonté de faire aboutir ce projet, mais rien ne dit qu'il se fera et, en attendant, la situation se dégrade dans notre commune. Outre les problèmes de circulation, nous subissons aussi la pollution des véhicules, et l'accidentologie est de plus en plus problématique. »

Quel itinéraire les poids-lourds devraient-ils emprunter si l'arrêté était validé ? « C'est au préfet et au département de se prononcer sur ce point, cela dépasse la compétence communale, assure l'élue. Mais j'espère que notre demande trouvera un écho, car nous vivons un enfer, et nous nous sentons très isolés. »

**Mickaël Bosredon**

# L'édito

Chers Taillanaises, chers Taillanais,

Dans la grande famille occitane, le Gascon est le dialecte parlé de l'océan à la Garonne, de la pointe de Graves au Val d'Aran. Ainsi au baccalauréat, l'Education nationale considère le Gascon comme une langue vivante tout comme le Turc ou le Chinois.

On parlait et on parle toujours la langue occitane dans notre contrée ainsi que dans toute l'Occitanie c'est-à-dire dans 22 départements du sud de la France. D'Artagnan, Cyrano de Bergerac, les fameux cadets de Gascogne, mais aussi Aliénor d'Aquitaine, Montaigne, La Boétie et Gric de Prat, notre Docteur Romefort du Taillan, parlaient cette langue.

Revenant aux sources de notre histoire et de notre culture, j'ai pris l'initiative de relancer cette langue au Taillan-Médoc. En effet, à l'heure de la mondialisation, si nous nous sentons citoyens européens, il n'est pas inutile de retrouver nos racines et de mettre en avant notre identité locale. Premier symbole fort : les panneaux d'entrée de ville seront désormais bilingues, en Français et en Gascon. Le Taillan-Médoc est ainsi précurseur au niveau des communes de Bordeaux-Métropole.

Pour mettre le Taillan à l'heure gasconne, nous vous proposons les 4 et 5 novembre des cours de cuisine mais aussi un spectacle pour enfants, des lectures, une conférence, un repas et un bal traditionnel.....Nous vous espérons nombreux à renouer avec les traditions.

Ce n'est donc pas une promesse de gascon : le Taillan se met vraiment à l'heure gasconne et exceptionnellement ce mois-ci, l'édito est traduit en Gascon.

Toujours à votre écoute,

Agnès VERSEPUY

Cars Telhanesas e Telhanés

Dens la grana familha de la lenga occitana, lo Gascon es lo dialècte parlat dempuì la mar grana dinc a Garona, de la punta de Grava dinc a la vath d'Aran. Atau, au bachelierat, l'educacion nationau considèra lo Gascon atau com una lenga pròpia, tot parier com una lenga viva com lo Turc o lo Chinés.

Lo parlavam e lo parlam totjorn la lenga occitana dens la nòstra contrada com dens tota Occitania, qu'es a disar los 22 departaments dau sud de França.

D'Artanhan, Ciranò de Brageirac, los famós cadets de Gascohna mes tanben Alionor d'Aquitània, Montanh, La Boeçia e Gric de Prat, lo nòstre Doctor Romefort deu Telhan, parlavan aquesta lenga.

En tornar au soc de la nòstra istòria e de la nòstra cultura, decidèri de tornar balhar vam a aquesta lenga au Telhan-Medòc. De hèit, a l'òra de la mondialisacion, se nos sentissem cuitadans d'Euròpa, es pas maishant egau de tornar trobar los nòstes arradics e de botar en davant l'emport la nòstra identitat locau.

Per los naveths vienguts, aprèner lo gascon, qu'es comprèner la natura prigonda dau monde e daus lòcs dau pais on vivem.

Purmèir simbèu hòrt : los panèus a l'entrada de la vila que seràn d'ara enlà bilingüas en Francés e tanben en Gascon. Lo Telhan-Medòc es atau la purmèira de las comunas de Bordèu-Metròpòli de s'i gahar.

Per botar lo Telhan a l'òra Gascona vos perpausam los 4 e 5 de Noveme cors de cosina, mes tanben un espectacle per los mainatjòts, legiduras, una conferència, un repaish e un bal tradicionau.....Vos i esperam hardits atau de tornar viver la tradicions.

Atau es pas ua promessa de Gascon, lo Telhan s'en torna a l'òra gascona !

Totjorn a la vòstra escota!



Agnès VERSEPUY,

Maire du Taillan-Médoc,  
Vice-Présidente de  
Bordeaux Métropole  
Conseillère Départementale  
de la Gironde

Magazine L'essentiel,  
édité par la Mairie

du Taillan-Médoc  
Place Michel Réglade,  
33320 Le Taillan-Médoc,  
05.56.35.50.60

Tirage : 4500 exemplaires sur  
papier recyclé -

Imprimerie : KORUS ÉDITION

Directrice de la publication :

Agnès Versepuuy

Rédaction :

Denis Bansard

Antoine Thuillier

Delphine Troubadou

Graphisme et mise en page :

Caroline Bernard

## Permanences : les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62



**Daniel TURPIN**

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué  
au service relation usagers,  
personnel municipal et moyens  
généraux

Sur rendez-vous le :  
Jeudi, 10h -12h



**Danièle LACRAMPETTE**

Adjointe au Maire déléguée  
à la culture, animations,  
patrimoine et jumelage

Sur rendez-vous le :  
Mercredi, 15h -18h\*  
\*dernier RDV à 17h30



**Jean-Pierre GABAS**

Adjoint au Maire délégué  
à l'urbanisme et aux transports  
Sur rendez-vous auprès  
du Service Urbanisme  
05.56.35.50.63



**Michèle RICHARD**

Adjointe au Maire déléguée à  
l'action sociale & solidaire, CCAS,  
seniors, handicap et logement

Sur rendez-vous les :  
Mardi et mercredi,  
15h -17h30



**Stephen MARET**

Adjoint au Maire délégué aux  
sports, associations, comités  
de quartiers et anciens combattants

Sans rendez-vous le :  
Vendredi, 9h-11h



**Jean-Luc SAINT-VIGNES**

Adjoint au Maire délégué à la voirie,  
travaux, assainissements et sécurité  
Sur rendez-vous le :  
Mardi, 10h -12h



**Yvan BASTARD**

Conseiller municipal délégué aux  
finances, budget, affaires juridiques  
et stratégie

Sur rendez-vous le :  
Lundi, 9h -12h



**Pauline RIVIÈRE**

Adjointe au Maire déléguée à la  
petite enfance, enfance, jeunesse,  
école et vie scolaire



**Sigrid VOEGELIN-CANOVA**

Conseillère municipale déléguée  
aux écoles et à la vie scolaire  
Sur rendez-vous le :  
Mercredi, 10h -12h

### NUMÉROS UTILES

**MAIRIE : 05.56.35.50.60**

**POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81**

**SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63**

## Municipalité et Éducation Nationale :



Tenant compte des nouvelles mesures de sécurité nationale, un dispositif particulier a été mis en place le 1<sup>er</sup> septembre aux abords des écoles avec la présence de la Police

Municipale et de la Gendarmerie afin de gérer au mieux le flux de circulation et la mise en sécurité des entrées d'écoles. Mais la commune n'a pas souhaité s'arrêter là : le 27 septembre dernier, l'ensemble des directions scolaires, l'inspection de l'Éducation Nationale du canton, la Gendarmerie, la Police Municipale et les services opérationnels municipaux et métropolitains se sont réunis pour construire tous ensemble un projet de mise en sûreté des enfants taillannais dans toutes les écoles de la ville.



### > Sécurité aux abords des écoles

Après avoir constaté un grand nombre de délits de stationnement aux abords des écoles durant la période de rentrée scolaire, la Police Municipale du Taillan-Médoc a réalisé une campagne de prévention auprès des parents automobilistes durant le mois de septembre. Pour assurer la sécurité des enfants, **la verbalisation est dorénavant systématique pour les infractions suivantes :**

> STATIONNEMENT SUR TROTTOIR = 135€

> STATIONNEMENT BUS SCOLAIRE = 35€

> STATIONNEMENT PASSAGE PIÉTONS = 135€

> Pour rappel, le parking de la Forestière à proximité de l'école de la Boétie est à la disposition des parents d'élèves.

## Les CM2 de Jean Pometan à la découverte de la Mairie.



Le 3 octobre dernier, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Jean Pometan ont été invités à découvrir les services et missions de la Commune. Accueillis en salle du Conseil Municipal par Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, les élèves ont rencontré les différents services municipaux tels que l'administration générale où leur a été présenté un registre d'état civil datant du XIX<sup>ème</sup> siècle. La visite s'est poursuivie avec la présentation aux élèves du plan cadastral napoléonien de la ville, achevé en 1844. Mme Le Maire a ensuite fait découvrir son bureau aux écoliers avant de répondre à leurs questions en salle du Conseil Municipal. Accompagnés par les enseignantes Mme Desiré-Briatte et Mme Levacher et en présence de parents d'élèves, les CM2 de Jean Pometan ont donc pu profiter de ce moment d'échange privilégié pour parfaire leur connaissance en éducation civique tout en faisant la lumière sur les obligations et responsabilités du maire d'une commune.

## BRAVO aux diplômés taillannais !



Le 24 septembre, Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, accompagnée de Pauline Rivière, Sigrid Voegelin-Canova, Michel Rondi, et Delphine Troubady, élus de la commune, a chaleureusement félicité les bacheliers et les diplômés du brevet Taillannais ayant obtenu une mention. En présence de M. Picard, proviseur du lycée Sud-Médoc et M. Alavoine, principal adjoint au collège Albert Camus, les jeunes diplômés ont été récompensés de quelques cadeaux (invitation à Cap Sciences, T-shirt etc.) pour leur belle réussite scolaire. Encore bravo à eux et bonne route pour la suite des études !





## LES SENIORS TAILLANNAIS À LA DÉCOUVERTE DE LA CITÉ DU VIN

À l'occasion de la semaine bleue, le CCAS du Taillan-Médoc a organisé une visite de la Cité du Vin pour les seniors taillannais. Les 89 personnes ayant répondu présent pour cette sortie chaleureuse, ont été transportées par 2 cars affrétés spécialement par la commune. Ils ont pu découvrir avec intérêt un lieu d'exception dédié à la culture viticole. L'ensemble des participants a été invité à s'exprimer sur ses attentes en matière d'excursions ou d'activités à l'initiative du CCAS. 100% des retours indiquent qu'ils sont satisfaits et souhaitent recommencer. Un beau succès qui en appelle d'autres. Une réflexion est menée sur une sortie au cabaret « L'Ange Bleu » ainsi qu'au Nouveau Stade Matmut Atlantique.

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS UNE JOURNÉE PLEINE DE VITALITÉ !

Encore une belle réussite pour le Forum annuel des associations ! L'équipe municipale a accueilli une trentaine de familles nouvellement arrivées sur la commune. Elles ont pu profiter d'un moment convivial et détendu dans le sous-bois du Palio. Toutes les familles ont reçu un kit de bienvenue remis par la municipalité comprenant notamment une bouteille de vin de l'un des châteaux que compte la ville. Nouveaux habitants et élus ont ensuite échangé sur divers sujets. L'occasion était donnée de recueillir des informations pratiques, prendre connaissance des différents services et des projets de la ville. Après ce moment d'échange, les familles ont été invitées au Forum des associations qui a attiré un large public, (plus de 1000 personnes) venu découvrir ou redécouvrir la vitalité du tissu associatif taillannais réparti sur 71 stands. Les participants ont pu assister à des démonstrations sportives ou s'essayer au tennis de table, à l'Aïkido, au Judo ou encore au Tai Chi Chuan tandis que les plus jeunes ont effectué un baptême à poney.



## Repas des seniors, destination l'Espagne !



Grand rendez-vous convivial pour les seniors Taillannais, le repas annuel se déroulera le 3 décembre à 12h au Palio. Pour cette année 2016, c'est l'Espagne qui sera à l'honneur.

Pour rappel, chaque personne de plus de 71 ans résidant sur la commune va recevoir une invitation postale à retourner au CCAS impérativement avant le 18 novembre.

## UN NOËL POUR TOUS !

Le CCAS du Taillan-Médoc organise un Noël solidaire, sous la forme d'une collecte de jouets propres et en bon état le 2 décembre de 16h30 à 18h30 et sur rendez-vous, au sein du local de la banque alimentaire, rue Stéhelin. Tous les Taillannais sont conviés à faire un acte de solidarité pour que tout enfant puisse mettre un cadeau sous le sapin de Noël. Remise des jouets aux familles sous conditions de ressources le 6 décembre entre 16h et 18h30.

Contact : 05.56.35.50.60 - ccas@taillan-medoc.fr

## Café des familles : le cancer, et si on en parlait ?

Votre prochain café des familles se tiendra le mardi 29 novembre à 17h à « L'Estanquet », au sein du Hall du Pôle culturel. Pour cette session d'automne, c'est le cancer qui sera abordé. Comment aider, soutenir et améliorer le bien-être des malades au quotidien ? Échanges, questions-réponses et témoignages vous attendent en présence de professionnels de santé : le docteur Josette Costes, vice-présidente du comité de Gironde de la Ligue contre le cancer, et le docteur René Brunet, cancérologue de l'Institut Bergonié.

## Réunions Publiques de Quartiers, rendez-vous au mois de novembre !

**8 novembre de 19h à 21h :**

**quartier la Boétie, Salle La Boétie**

**9 novembre de 19h à 21h :**

**quartier Germignan, Salle La Boétie**

**10 novembre de 19h à 21h :**

**quartier Centre, Salle du 11 Novembre**

**15 novembre de 19h à 21h :**

**quartier Stade, Auditorium du Pôle culturel**

**16 novembre de 19h à 21h :**

**quartier Gelès, Auditorium du Pôle culturel**



## RÉVISION des listes électorales 2017

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Tous les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par

celle-ci de leur inscription d'office. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. Chaque électeur devant justifier d'une attache avec son bureau de vote doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale. Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles. Pièces à fournir : toutes les informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## COUPE DE BOIS en forêt du Taillan



La ville lance une récolte de bois en forêt communale pour les particuliers Taillannais. Le prix du stère de bois est fixé à 10 euros. Toute personne souhaitant en profiter doit remplir en mairie, entre le 2 et le 18 novembre, une demande d'autorisation de cession de bois. Un tirage au sort, en présence de l'élu en charge de la forêt et un représentant de l'Office National des Forêts, déterminera les personnes retenues pour bénéficier des lots. Fin décembre, les bénéficiaires seront invités à une réunion en forêt afin de visualiser les parcelles attribuées à chacun et auront, à partir de la date d'attribution, jusqu'au 15 avril 2017 pour exploiter le lot confié. Pour rappel, l'exploitation de bois doit remplir des conditions de sécurité précises, à savoir : souscrire à une assurance «responsabilité civile», avoir informé son assureur de ses activités d'exploitation de bois en forêt communale et en fournir l'attestation, posséder des équipements individuels de protection (casque forestier, gants et pantalon anti-coupures, chaussures de sécurité). La police municipale et l'ONF (Office National des Forêts) effectueront régulièrement des contrôles sur le port des protections. Pour une commune forestière comme Le Taillan-Médoc dont l'entretien de la forêt est géré conjointement avec l'ONF, ce dispositif permet de renouveler une partie du bois qui est malade ou vieillissant au profit des habitants Taillannais.

## Collecte de la Banque Alimentaire

Comme chaque année, la Collecte Nationale des Banques Alimentaires contribue grandement à la solidarité de tous. Au sein de la commune, la collecte se déroulera au Carrefour Market et aura lieu les 25 et 26 novembre 2016.

## SUPER BANCO avec le jeu des 1 000€

À l'initiative de la municipalité, le célèbre Jeu des 1 000 € de France-Inter, connu des plus anciens sous le nom de Jeu des 1 000 francs, s'est arrêté au Taillan-Médoc le 27 août dernier. Succédant à Lucien Jeunesse et à Louis Bozon, Nicolas Stoufflet anime avec brio depuis 2008 ce jeu connu de toutes les générations. Avec son équipe, il était donc au Palio pour l'enregistrement de 3 émissions qui ont été diffusées les 21, 22 et 23 septembre sur l'antenne de France Inter. Après une première épreuve particulièrement sélective, les candidats retenus ont été confrontés aux questions des auditeurs.

Chez les jeunes, Gabriel, Taillannais amateur de football, s'est distingué par ses connaissances sans pour autant atteindre le Banco. Du côté des adultes, Arnaud a brillamment représenté Le Taillan. Accompagné d'un autre candidat, cet ingénieur en aéronautique a su répondre à toutes les questions, tentant le Banco puis le Super Banco. Les deux candidats ont donc gagné les fameux 1 000 €, en répondant à la question suivante : quel nom portait la ville d'Oslo avant 1925 ? *(Réponse : Christiania)*



# COMMENT LIRE SA FEUILLE D'IMPÔT FONCIER ?



La ligne supérieure de l'avis d'imposition indique les différentes collectivités ou taxes, pour lesquelles l'impôt est perçu. En l'occurrence, pour la taxe foncière, il s'agit de la Commune, du Département et de la taxe sur les ordures ménagères au profit de Bordeaux Métropole qui gère le ramassage des poubelles.

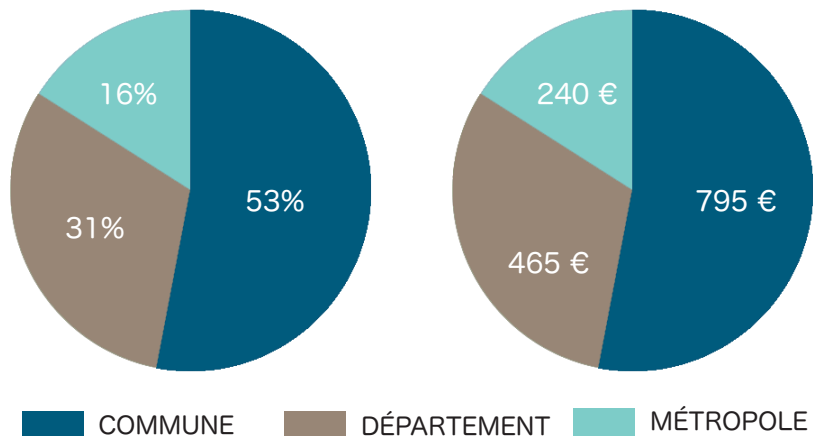
Découvrez ci-dessous, en détails, le calcul de la base et du taux d'imposition de votre taxe foncière.

## 1 TAUX D'IMPOSITION

Il correspond au coefficient appliqué à la base d'imposition pour établir le montant de l'impôt dû par le contribuable. Il est fixé librement par chaque collectivité territoriale. Pour le Conseil Départemental, la hausse est de 9%. La taxe pour le ramassage des ordures ménagères augmente, elle, de 5,21%. Pour rappel, la hausse des taux d'imposition en 2016 est de 8% pour la Commune du Taillan-Médoc. La Municipalité a en effet décidé d'augmenter les taux, tout comme le recommandait la Chambre Régionale des Comptes qui alertait sur le déséquilibre budgétaire : sans cette hausse, la Commune ne serait plus en mesure de payer les dépenses qu'elle doit assumer et le Préfet aurait pris la main sur le budget communal.

## À QUI VA LE MONTANT DE VOTRE TAXE FONCIÈRE EN 2016 ?

Exemple pour une taxe foncière de 1500€



## 2 LA BASE D'IMPOSITION

Elle est obtenue à partir de la « valeur locative cadastrale », qui correspond à un loyer théorique attendu si la propriété était louée. La valeur locative dépend de la surface de l'habitation, des éléments de confort, des dépendances, sur la base d'un système de calcul établi en 1970 et qui n'a pas été revu depuis. Pour la taxe foncière, la base d'imposition fixée par la loi est de 50% de la valeur locative. Élément important : la valeur locative cadastrale peut augmenter de deux façons. Tout d'abord, chaque année, le Gouvernement fait voter une revalorisation de la valeur locative cadastrale. Pour 2016, cette revalorisation était de 1,01%. En outre, en cas d'agrandissement de la propriété ou de travaux importants (ex : création d'une piscine), la valeur locative est ajustée.

> La commune perçoit 53% du montant versé par le contribuable, soit 795€ pour un montant d'imposition de 1500€, au titre de la taxe foncière (sans compter les frais de gestion perçus par l'État).

### Détail du calcul des cotisations

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	TOTAL des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015			16,02 %			8,26 %	
	Taux 2016	27,78 %		17,46 %			8,69 %	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation	795 €			465 €		240 €	1500 €
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							

## 3 ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE ENTRE 2015 ET 2016

Pour bien comprendre comment se structure la hausse de la fiscalité d'un ménage, il est important de cerner deux effets :

- L'effet base, qui correspond à la hausse de l'impôt liée à l'augmentation de la valeur locative cadastrale (notamment la revalorisation annuelle appliquée par l'État)
- L'effet taux, qui correspond à la hausse de l'impôt liée à l'évolution du taux, votée par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Ainsi une personne qui payait un impôt foncier de 1377€ en 2015, est imposable à hauteur de 1500€ en 2016, soit une hausse de 123€ (67€ pour la commune, 42€ pour le département et 14€ pour la Taxe sur les ordures ménagères).





## 2 nouveaux radars pédagogiques sur la commune

Faisant suite à de nombreuses demandes de Taillannais, la municipalité s'est dotée de 2 radars pédagogiques. La commune dispose désormais de 4 radars. Le temps de pose d'un radar est d'environ 4 semaines, afin qu'il n'y ait pas de phénomène d'habitude auprès des automobilistes.

Ces radars sont positionnés sur des tronçons jugés par la population comme dangereux. Cela permet la prise de conscience suivante : « Vous passez tous les jours ici, voilà à combien vous avez l'habitude de rouler ».

Les résultats permettent de mesurer dans un sens de circulation le nombre et la vitesse des véhicules, ce qui permet d'obtenir des données objectives qui offrent la possibilité de confirmer ou non le ressenti des riverains. Le cas échéant, la municipalité procède aux aménagements qui s'imposent ou formule une demande à la brigade de Gendarmerie de Blanquefort pour une intervention répressive sur ce secteur.

## LE TRAM C ARRIVE à Blanquefort !



Bonne nouvelle pour les Taillannais, la ligne C du Tram métropolitain desservira à partir du 18 décembre prochain **la gare de Blanquefort**. À proximité du Taillan-Médoc, ce nouvel arrêt de Tram va permettre de rejoindre la place des Quinquonces en 24 minutes et la gare St Jean en 34 minutes. La zone d'accueil a d'ailleurs été équipée d'un parking relais de 200 places pour permettre aux habitants du secteur et des communes voisines de se rendre à cette desserte. En lien avec l'équipe municipale, TBM étudie d'ores et déjà l'amélioration des fréquences de la Corol 37, avant d'établir dans un deuxième temps un nouveau tracé à destination de la gare de Blanquefort, afin qu'elle desserve le plus d'habitations taillannaises possibles.

## COLLECTE DES DÉCHETS : marquage électronique des bacs

Pour une meilleure traçabilité des collectes des déchets par les services de Bordeaux Métropole, les bacs gris et verts vont bénéficier d'un marquage électronique. Ce nouveau système propose d'enregistrer l'adresse réelle de chaque bac et implique le collage, sur chacun, d'un adhésif équipé d'une puce électronique.

C'est la seule information qui sera répertoriée dans cette puce, ce qui signifie qu'il n'est pas prévu d'identification nominative du propriétaire ou de l'occupant du logement concerné. Principal intérêt : chaque bac pourra être dorénavant reconnu par un lecteur installé sur les bennes. Ce qui a d'indéniables avantages pratiques et permettra un meilleur suivi des anomalies repérées par les agents de collecte : remplacement automatique des bacs défectueux, vérification des bacs collectés, accompagnement des erreurs de tri, etc.

**Mandatée par Bordeaux Métropole, la société Contentür va effectuer les opérations d'identification des bacs au Taillan-Médoc entre le 19 ET LE 23 DÉCEMBRE. Par conséquent, les bacs concernés devront rester à l'extérieur pendant ces quelques jours.**

## Le Taillan-Médoc affirme une identité locale

Dans le cadre du prochain Temps Occitan, 4 panneaux de signalisation en langue gasconne vont faire leur apparition aux différentes entrées du territoire communal. L'inauguration de ces panneaux se déroulera le 5 novembre à 15h avenue de la Boétie. En présence d'Agnès Versepuy, maire du Taillan-Médoc, Danièle Lacramette, Adjointe déléguée à la culture et Corinne Réglade, conseillère municipale déléguée à la culture, tous les Taillannais sont invités à partager ce moment convivial qui sera suivi d'un pot de l'amitié au sein de la place Buffon.





# Avenue du Stade : BIENTÔT 40 NOUVEAUX LOGEMENTS

*Conçus par le Cabinet d'architectes M2L et portés par l'Immobilière Sud Atlantique, 40 nouveaux logements verront prochainement le jour au 45 avenue du Stade.*



Une réunion de présentation aux riverains s'était tenue le 15 février dernier et le permis de construire a été accordé en juin 2016. Ce projet de 40 logements (dont 20 logements sociaux et 20 logements en accession libre) est composé selon quatre hameaux autour de placettes avec des maisons individuelles accolées par deux et jusqu'à 5 unités. Il est réparti en 2 îlots de même densité (20 logements chacun), l'un à vocation sociale au nord, l'autre en accession libre au sud.

## *La municipalité a fait le choix d'imposer :*

- > Une hauteur à R + 1 maximum
- > Une densité réduite à 40 logements, au lieu des 60 logements initialement prévus.
- > Une harmonie avec l'environnement existant (toits en tuile, matériaux nobles)
- > Deux places de stationnement par logement

Le stationnement se répartit selon des poches d'environ 20 places chacune, ainsi que des places destinées aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fera depuis l'avenue du Stade. La voirie serpente pour distribuer de part et d'autre les hameaux et les poches de stationnement. Depuis cet axe se ramifie un ensemble de cheminements piétonniers et de placettes.

Il y aura au total 32 T3 et 8 T4.

Le démarrage des travaux est prévu pour le printemps 2017 pour une livraison des premières habitations fin 2018.  
*Pour plus d'informations, contacter le service Urbanisme : 05.56.35.50.63*

# UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Un agent,  
*un visage...*

- 1** **Johan Demory**  
> *Référent Administration et finances des Moyens généraux*
- 2** **Jean-Marie Landrieu**  
> *Directeur de l'École de musique*
- 3** **Benjamin Denhard**  
> *Ingénieur bâtiments, Bordeaux Métropole*
- 4** **Stéphane Baup-Danty-Lucq**  
> *Directeur du pôle Éducation, jeunesse, emploi et solidarité*
- 5** **Quentin Braure de Calignon**  
> *Directeur Général des Services*
- 6** **Anne-Laure Marchand**  
> *Directrice du pôle Aménagement du territoire*
- 7** **Emmanuel Bourreau**  
> *Responsable du service Affaires scolaires*
- 8** **Corinne Villenave**  
> *Responsable de service Relations aux usagers*



Crédit photo : Fernand Clavero



Depuis le début de la mandature de la nouvelle équipe municipale en avril 2014, une réorganisation des services s'est progressivement imposée pour mener à bien les projets de la commune tout en assurant une haute qualité de service public.

L'effet de la mutualisation a ouvert la porte à une nouvelle organisation de la municipalité. 28 agents du Taillan-Médoc avaient en effet été mutualisés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 15% des effectifs (180). De plus, le contexte financier a contraint la Ville à faire des choix forts. En parallèle, la commune a fait évoluer sa structure en quatre pôles opérationnels et deux services de proximité directement en lien avec les usagers. Cette réorganisation a permis d'**optimiser la masse salariale (une économie constatée de 146 510€** sur les dépenses de personnel entre 2014 et 2015) et d'offrir la possibilité aux agents municipaux de progresser dans leur carrière à l'aide d'une **politique de promotion interne**. C'est par exemple le cas du Pôle enfance et jeunesse où 3 agents ont saisi l'opportunité d'évoluer sur de plus importantes responsabilités. Au delà de la volonté municipale de **valoriser les agents** qui progressent dans leur métier, la promotion interne s'inscrit avec cohérence dans l'objectif de **maîtrise des effectifs**. Cette démarche permet aussi une adaptation quasi instantanée des agents accédant à de nouvelles responsabilités, ayant déjà une solide expérience professionnelle au sein de la ville du Taillan-Médoc.

Dès maintenant, faites connaissance avec une équipe de direction **intergénérationnelle et dynamique** au service des Taillannais !



## Les Pôles et services

- > Pôle Aménagement du territoire
- > Pôle Enfance et jeunesse
- > Pôle Moyens généraux
- > Pôle Culture, vie associative et sports
- > Service de la Police Municipale
- > Service Relations aux usagers



**9 Claire Allard**  
> Directrice de la Médiathèque

**10 Madeleine Richebois**  
> Directrice du pôle Culture, vie associative et sport

**11 Denis Bansard**  
> Directeur de Cabinet

**12 Agnès Versepuy**  
> Maire du Taillan-Médoc

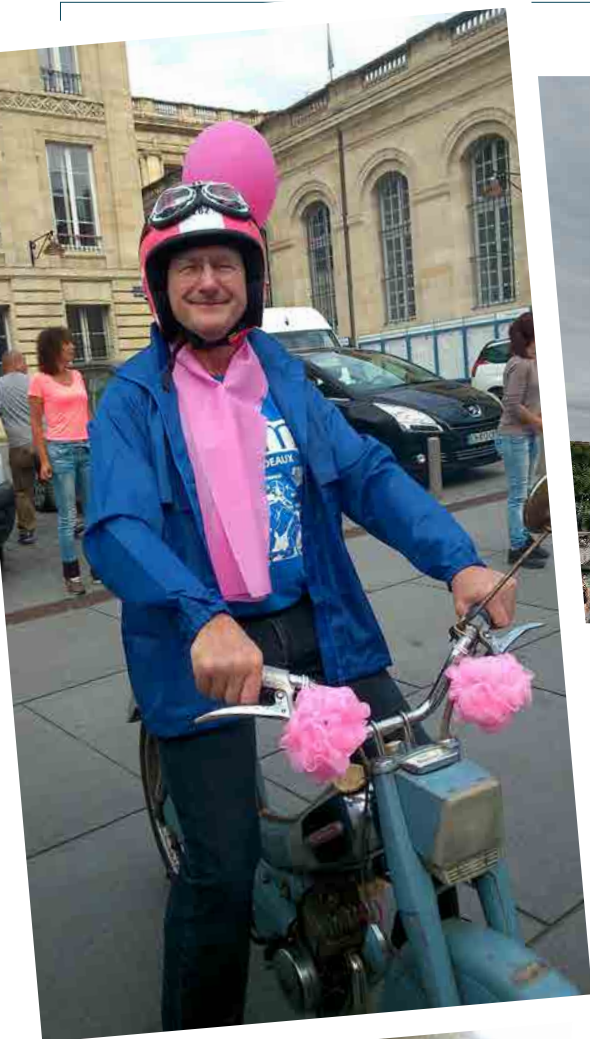
**13 Sandra Delloye**  
> Coordinatrice du pôle des Moyens généraux

**14 Tatiana Foucher**  
> Directrice du CCAS

**15 Céline Gombeau**  
> Responsable du service Enfance et jeunesse

**16 Bruno Dufor**  
> Responsable des interventions rapides sur le domaine public





## DES MOBYLETTES BLEUES

**POUR FÉDÉRER LES ENTREPRISES !**

Le Grand Prix Meule Bleue est un rassemblement unique d'entrepreneurs, qui souhaitent en découdre avec la morosité économique actuelle en participant à une balade en meules (mobylettes) bleues vintage à l'esprit décalé. Originaire de Vendée, ce mouvement s'est étendu à Bordeaux et sa région il y a tout juste un an. Passionné de deux roues et attentif à l'esprit d'équipe en entreprise, le taillannais Jean-Paul Maillet a lui aussi décidé d'enfourcher sa mobylette et de prendre part au rassemblement des meules bleues :

*« Au delà de la bonne ambiance qui règne sur ce type de manifestation, il y a une dynamique positive qui fédère*

*les salariés d'une entreprise. Nous partageons un bon moment dans un contexte différent ce qui permet d'apporter de la cohésion, du sens et de l'apaisement aux relations professionnelles »,* explique le chef d'entreprise. Après avoir traversé Paris avec toute sa troupe de mobylettes bleues en juillet dernier, Jean-Paul Maillet et ses partenaires travaillent déjà à un grand défilé dans la Métropole bordelaise pour juin prochain. Rappelons que Jean-Paul Maillet est le dirigeant de la société M Vêtements. Il est à l'initiative du pôle textile récemment créé au Taillan-Médoc qui regroupe 5 entreprises, 40 salariés sur site, pour un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros par an.

Pour plus d'informations : <http://www.meulebleue.fr>







## Grand succès pour la Virade de l'espoir

« Une commune debout et unie pour donner du souffle à ceux qui en manquent »

Avec 150 bénévoles mobilisés autour de Laure Lévy, plus de 20 activités proposées, 100 choristes venus enchanter la journée, la première Virade de l'espoir des Portes du Médoc a rencontré un réel succès. En effet, plus de 8000 euros ont été récoltés et reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Cette somme permettra de financer, par exemple, la participation de 20 patients à un essai clinique académique, une demi-journée par semaine d'une diététicienne dans un CRCM (centre de soins) toute l'année. « Ce bilan ne pouvait être possible qu'avec la mobilisation de tous et le soutien de nombreux partenaires dont la municipalité du Taillan-Médoc aux côtés de Madame le Maire, Agnès Versepuy. Il est parfois difficile de trouver les mots pour décrire l'indescriptible... Alors du fond du cœur merci à tous d'avoir fait de cette première Virade de l'espoir des Portes du Médoc une grande réussite », confirme Laure Lévy, organisatrice de la Virade.

## Virade « éclair » pour les écoliers

Le 23 septembre dernier, 250 enfants des groupes scolaires La Boétie et Éric Tabarly se sont rendus à pied au complexe du Stade pour apporter du souffle et de la joie en faveur de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Une fois rassemblés sur le terrain, ils ont lancé la phrase clef de la journée :

« les enfants du Taillan donnent du souffle à ceux qui en manquent », avant de souffler des milliers de bulles de savon. Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc, intervenait en parallèle à la tribune de l'assemblée de Bordeaux Métropole pour informer les élus sur la lutte contre cette maladie et annoncer la première Virade de l'espoir de Bordeaux Métropole qui s'est déroulée le dimanche 25 septembre au Taillan-Médoc et qui a rencontré un énorme succès.



## Vide grenier du Tennis Club

Le club de tennis La Forestière du Taillan Médoc organise le dimanche 4 décembre, dans la salle du Palio, un vide-grenier ayant pour thème « les jouets, la puériculture et les sports d'hiver ». Pour les exposants, les portes ouvriront de 7h à 9h puis après 16h. Le public sera accueilli entre 9h et 16h. Les préinscriptions se feront directement par courriel à : [tctailananimation@gmail.com](mailto:tctailananimation@gmail.com) ou par téléphone : ☎ 06.71.02.62.01 ou 06.81.07.56.29. Les inscriptions seront définitives après réception du règlement par chèque à l'ordre de La Forestière Tennis Club. **Buvette et restauration sur place.**

## Atelier ART EVASION

L'association "ART EVASION", présidée par Josiane Ducournau, a ouvert ses portes début septembre au 58 avenue de Soulac (ancienne bibliothèque côté parking) et a procédé à une belle inauguration, le 13 octobre dernier, en présence d'Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc. Les séances se déroulent les lundis et mardis de 14h à 18h, les jeudis de 14h à 18h et 18h à 22h. N'hésitez surtout pas à venir nombreux nous rencontrer.

☎ 06.75.52.93.54 / [assoartevasion@gmail.com](mailto:assoartevasion@gmail.com)



## LE CHŒUR DE L'OPÉRA à la SHA

Opération réussie pour la halte du Festival International des Arts de Bordeaux Métropole (FAB) au Taillan-Médoc ! En effet, le 12 octobre dernier, le manège de la SHA accueillait une balade musicale du Chœur de l'Opéra National de Bordeaux, accompagné par l'ONBA. La pièce Adam's Lament du compositeur minimaliste estonien Arvo Pärt a offert aux 230 spectateurs un moment de lyrisme musical de premier choix.



## La Boétie Loisirs, des activités pour toutes les envies

La Boétie Loisirs a repris ses activités depuis le 5 septembre, salle La Boétie. **Pour les enfants de 7 à 12 ans :** Zumba Kids **Pour les adultes :** Aérogym (aérobic, cardio, steps, abdo-fessiers, renforcement musculaire, gym entretien, piloxing), Stretching, Sophrologie, Yoga (Hatha et Prana) et Tai Chi (avec ajout d'une séance pour débutants). Faites-vous plaisir ! Pratiquer une activité vous fera passer une agréable saison 2016-2017. Les inscriptions continuent à être ouvertes pour Aérogym, Sophrologie et Tai-Chi débutants. N'hésitez pas à vous renseigner en contactant Danièle Perron : 05 56 05 64 08 / [hiperron@wanadoo.fr](mailto:hiperron@wanadoo.fr) Liliane Ducourret : 05.56.05.20.39 / [liliane.ducourret@laposte.net](mailto:liliane.ducourret@laposte.net)

### Petit agenda :

**11 NOVEMBRE :**

Cérémonie de commémoration du 11 Novembre Monument aux morts - 11h15

**12 ET 13 NOVEMBRE :**

Bric à brac organisé par l'AFT au Palio

**20 NOVEMBRE :**

Grand loto de Soleil d'Automne au Palio

**5 DÉCEMBRE :**

Cérémonie en hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - Monument aux morts - 11h30

**10 ET 11 DÉCEMBRE**

Salon des Artisans organisé par Loisirs et Patrimoine au Palio



## Du nouveau pour la chorale du Taillan

L'association « Expressions en liberté » commence la saison tambour battant ! Les répétitions de la chorale ont repris le lundi 29 août avec une dizaine de nouveaux choristes, un concert à Mornac-sur Seudre (17) le 18 septembre, la clôture en chansons des Virades de l'espoir du 25 septembre, le concert des 4 chorales du club de l'amitié d'Eysines, le 2 octobre et le Café chantant, au château du Taillan le 14 octobre. L'association vous annonce l'ouverture d'une nouvelle section « chant et expression » pour les préadolescents (8 à 15 ans) les mercredis de 17h30 à 18h30 salle de l'ancienne bibliothèque. Par ailleurs, une section « petites conversations en italien » a vu le jour le mois dernier. Les cours sont dispensés le mercredi de 18h30 à 20h30, salle de l'ancienne bibliothèque. Renseignements : Dominique Morillon, Président de l'association « Expressions en Liberté », contact : domy.morillon@gmail.com ou expression.en.liberte.taillan@gmail.com ☎ 06.61.89.11.20

## P.A.R.I. : une nouvelle ère



Le P.A.R.I. modifie son nom et son fonctionnement. Ce sera maintenant « un Pari pour la réussite des enfants en difficulté scolaire ». Nous aiderons désormais les enfants présentant des difficultés en les aidant à faire leurs devoirs en petit comité.

La prise en charge pourra durer 1 trimestre comme toute l'année scolaire, après avis des enseignants. Mais il faudrait plus de bénévoles : l'association vous appelle à la rejoindre les lundi et jeudi de chaque semaine, de 16h30 à 17h30 au sein des écoles primaires Jean Pometan et La Boétie. Fin juin 2016, en récompense du travail fourni, les enfants ont passé l'après-midi avec les chevaux à la SHA du Taillan. Contact : Claudine Trouillet ☎ 06.67.30.81.34 ou par mail : claudinemichel.trouillet@hotmail.fr

## Le château du Taillan FÊTE NOËL



Au cœur de ses chais historiques, le Château du Taillan vous invite le jeudi 1<sup>er</sup> décembre pour un moment festif intitulé La Caverne de Noël.

Au programme : présentation de l'album pour enfant, Macaron et Canelé de Camille Piantanida, lecture à voix haute par des conteuses, exposition-vente de bijoux « fœtus » par Margot Falcy

et de vêtements par l'enseigne taillanaise Otantik. La soirée se terminera autour d'une dégustation de vin de la propriété avec la vente de soupe et tapas de Noël.

☎ 05.56.57.47.00 - info@chateaudutaillan.com

## LE TRAIL DE LA HULOTTE se prépare

La Fraise Athlétique du Taillan organise la 3<sup>ème</sup> édition du trail de la Hulotte le 11 février 2017. Cette course de 10 km, festive, nocturne (départ à 19h) et sans difficulté se déroule dans la forêt du Taillan, en autonomie totale et avec lampe frontale obligatoire. À l'arrivée, ravitaillement et soupe chaude de mamie Hulotte pour tout le monde ! Bulletin d'inscription, contact et renseignements, sur [www.traildutaillan.com](http://www.traildutaillan.com) ou sur la page Facebook de la Fraise Athlétique du Taillan.

## BRIC À BRAC caritatif

Participez à une action caritative en trouvant un objet qui vous fera plaisir parmi : vaisselle, bibelots, jeux, jouets, disques, CD/DVD, 45, 33 tours etc.

Samedi 19 novembre de 9h à 18h, salle du Presbytère. Contact : s.hilairebarsalogo@orange.fr

☎ 06.32.35.30.24

## Soleil d'AUTOMNE

Le club senior Soleil d'Automne est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 17h30. Un loto anniversaire est organisé tous les 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois pour les personnes nées dans le courant du mois. Un repas de l'amitié ainsi que 3 ou 4 sorties dans l'année sont également organisés. Tous les seniors qui souhaitent s'amuser, échanger ou sympathiser sont invités à rejoindre ce club dynamique.

## Soirée Halloween par le Comité des Fêtes



Le samedi 29 octobre, le Comité des Fêtes vous attend au Paillo pour un double rendez-vous costumé et gratuit ! De 16h à 19h, les enfants de 6 ans et plus\* sont invités à venir danser sur le thème d'Halloween. De 20h à 23h, nous remonterons le temps

pour danser sur les tubes des années 70-80 pour une soirée endiablée « Funk - Disco ». Venez déguisés pour faire la fête avec nous ! L'ambiance sera assurée par notre D.J. Gérald ! Vente de : sandwichs, bonbons, gâteaux et boissons sur place.

\* sous la surveillance et la responsabilité des parents.





# M Conseil unicipal

du 6 octobre 2016

## Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal

L'institution d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal permet la protection de constructions pouvant présenter un intérêt architectural, esthétique, historique, environnemental ou culturel pour la commune et complète l'objectif visant à développer sur la Ville un urbanisme et une architecture de qualité. Cela assurera, outre un contrôle global et cohérent de l'urbanisation de la Ville, la protection ou la mise en valeur du patrimoine bâti dans des quartiers qui ne sont pas nécessairement compris dans la liste limitative des protections particulières prévues par le Code de l'urbanisme.



## Portrait d'élue - 3 questions à... Christine WALCZAK Conseillère municipale associée à l'action sociale et solidaire, au CCAS, aux seniors, au handicap et au logement

### Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Née à Albertville en Savoie, infirmière depuis 20 ans, je dis souvent que je suis de partout et de nulle part. En effet, mon père était militaire, je n'ai donc jamais pu être sédentaire plus de 5 ans. En 2007, suite à la mutation professionnelle de mon époux, j'ai trouvé enfin la ville où poser mes bagages : Le Taillan-Médoc. Une ville à taille humaine, proche de la nature, avec une belle forêt où j'aime aller me ressourcer. Mais surtout une ville où j'ai fait de belles rencontres, tissé des liens forts et durables. Une ville où le bien vivre n'est pas un vain mot.

### Quelle est la raison de votre engagement ?

Tout a commencé par une belle rencontre lors d'un « apéro-campagne ». Agnès Versepu y et Daniel Turpin sont venus chez moi rencontrer mes amis et nous avons pu parler des difficultés que

nous rencontrons alors dans la commune. J'ai tout de suite aimé la personnalité d'Agnès. C'est une personne chaleureuse, à l'écoute et proche des gens. Ces valeurs, qui sont également celles de mon métier, m'ont donné envie de rejoindre son équipe. Aujourd'hui avec Michèle Richard, Tatiana Foucher et toute l'équipe du CCAS, nous continuons à être à l'écoute et au service de la population Taillannaise.

### Quels sont vos projets prioritaires pour ce mandat ?

Le développement des actions en faveur de nos aînés demeure un projet prioritaire. La visite de la cité du vin dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des personnes âgées et retraitées) ayant rencontré un franc succès, nous allons renouveler l'opération vers d'autres destinations. Par ailleurs, nous allons continuer à organiser des cafés des familles afin d'échanger sur différentes thématiques telles que le handicap, la parentalité, la maladie etc. C'est un axe essentiel.

## Tribune libre

*La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.*

### GRUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale

Les 20 (1<sup>er</sup> tour) et 27 novembre (2<sup>e</sup> tour) auront lieu les primaires de la droite du centre.

Ces élections primaires permettront de sélectionner le candidat qui représentera la droite et le centre à l'élection présidentielle. C'est un outil démocratique de débat et de rassemblement avec des règles claires. Ainsi, tous les candidats s'engagent à soutenir celui qui sera désigné à l'issue du scrutin. Le vote est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux adhérents des partis. Pour voter, il suffit :

- d'être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017) ;
- de verser 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation ;
- de s'engager sur l'honneur en signant la phrase suivante : « Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France. »

Au Taillan-Médoc, deux bureaux de vote seront ouverts en un même lieu, salle du 11 novembre, de 8h à 19h. Je vous invite à venir nombreux à participer à ce vote décisif pour l'avenir de notre pays et qui préfigurera l'élection présidentielle du mois de mars 2017.

Agnès VERSEPUY pour le groupe majoritaire - ensembleallonsalessentiel@gmail.com

### GRUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale

Vous pouvez retrouver l'actualité du conseil municipal sur : <https://letaillanensemble.wordpress.com/>

### GRUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale

Notre réunion sur les compteurs communicants a réuni plus de 120 Taillannais, leur permettant de ne pas avoir qu'une seule version sur ce sujet complexe. Une demande de referendum citoyen émane des participants qui nous encouragent à poursuivre notre travail sur les problématiques rencontrées par les Taillannais. Pour cela nous continuons à vous accueillir à notre permanence chaque samedi de 11h à 12h derrière l'ancienne bibliothèque. [letaillanautrement@gmail.com](mailto:letaillanautrement@gmail.com) et facebook - Y. Bretagne, F. Cavallier, C. Delaunay, J. Gasnier, V. Kociemba



# LES 4 & 5 NOVEMBRE

## L'OCCITAN S'INVITE AU TAILLAN

L'Occitan dans sa variante Gasconne s'invite au Taillan. De cours de cuisine à un concert, d'un spectacle en passant par des conférences et un bal trad, laissez-vous séduire par notre langue Gasconne !

### PROGRAMMATION

#### VENDREDI 4 NOVEMBRE :

##### 10h > ATELIER CUISINE :

Concoctez et dégustez une garbure, plat typique de notre région.

*Inscriptions obligatoires - L'Estanquet', Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet*

##### 20h > CAMINADA GOURMANDE :

Un voyage culinaire dans toute la Gascogne, guidé par Christian Coulon.

Venez découvrir et dégustez la Gascogne ! *L'Estanquet', Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet*

#### SAMEDI 5 NOVEMBRE :

##### 10h30 > LECTURES en langue gasconne

"Contes d'un doman acabat", Contes d'un futur achevé d'Éric et Nathalie Roulet & "Ma Garbetto", réédition par l'association Gric d'au Medòc - Œuvres en gascon médocain de Daniel Bergey.

*Médiathèque, Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet*

##### 16h30 > SOM SOM (SOUM SOUM), SPECTACLE POUR LES PLUS PETITS

Spectacle très jeune public sur le thème des sonnailles. *Par Valérie Capdepont et Erik Baron - +2ans - gratuit - sur réservations - Auditorium - Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet*

##### 19h30 > ASSIETTE GASTRONOMIQUE GASCONNE

*Par Sucrine - 18€€ sur réservation, le Palio, Avenue du Stade*

##### 20h > GINGINHA GRATIS, CONCERT ET BAL TRAD

Experts ou néophytes, ce groupe bordelais à l'énergie communicative vous fera danser jusqu'au bout de la nuit ! Morceaux traditionnels ou compositions, chansons occitanes, françaises, portugaises... avec des petits accents rocks d'ici ou slaves d'ailleurs.

*Tarif concert et Bal Trad : 5€ - Restauration sur place & sur réservation - Tout public*

*Réservations et infos :*

*05.56.42.70.42 animation-culture@taillan-medoc.fr*